



Pays de Trie
et du Magnoac
31 place de la Mairie - 65220 TRIE SUR BAISE
Tél. : 05-62-35-06-09 / Fax : 05-62-35-45-14
Mail : ccptpaystrie@orange.fr

Objet :
Soutien et subvention
Laboratoire Organique Lustar

Séance du 15 mars 2022 à 18 heures 30

Délibération n°2022-19B

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 12

Excusés : 5

Absents : 2

Votants :
- dont « pour » : 12
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0



Le 15 mars deux mil vingt-deux à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 9 mars 2022 s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, salle Sévigné 1 rue des quatre vallées 65230 Castelnau Magnoac.

Présents :

MM. BARTHE Gérard, GRASSET Jean-Pierre, MAJOURAU Alain, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, MAUMUS Maryse, FONTAN Guy, MARIE ERNESTINE Stéphanie, ADER Jean-Pierre, LE BIHAN Jean-Michel, BRUZEAUD Anne Marie, M. CIEUTAT Serge

Excusé(e)s :

M.ROUSSE Gaëtan, M. CASTERAN Joël, M. VERDIER Bernard, M. SORBET Jean-Louis, M. ABADIE Pierre

Absent(e)s :

Mme SOLLE Myriam, DUBOSC Michel,

Secrétaire de séance : M. CIEUTAT Serge

Le Président donne la parole à M. LE BIHAN, vice-président en charge du développement économique. Ce dernier informe les membres du bureau que l'ensemble des vice-présidents a rencontré les représentants du Laboratoire Organique Lustar - LOL qui ont présenté le fonctionnement de l'association et les actions qui sont envisagées sur notre territoire dans le cadre de leur réponse à l'appel à projet du programme de BPI France *Entreprendre au cœur des territoires*.

La partie Fablab est déjà en activité afin de permettre l'accès du grand public à des imprimantes numériques 3D. L'association souhaite développer son projet en créant un volet « Atelier coworking » dédié à l'artisanat sur 3 volets : le bois, la céramique et le textile. L'idée est de mettre à la disposition d'artisans un lieu et des machines pour leur propre production mais également pour organiser des stages de découvertes mêlant les savoir-faire traditionnels et l'usage du numérique. L'offre de formation « grand public » sera d'un week-end par mois de mai à octobre 2022.

A terme l'objectif est de créer 3 postes : un coordinateur, un chargé de communication et un responsable du parc machine.

Le Vice-Président propose aux membres du bureau de soutenir le Laboratoire Organique Lustrar et de lui octroyer une subvention exceptionnelle de 1000 €, du fait de son action collective et de son accompagnement d'artisans locaux émergents.

Sur la proposition du Président et après en avoir débattu,
Le Bureau, à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE la proposition du Président et le soutien financier de 1000€ pour 2022 pour le Laboratoire Organique Lustrar ;
- AUTORISE le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie Conforme.

Le Président,
BARTHE Gérard



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'BARTHE Gérard'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'DU PAYS DE TRIE' at the top, 'CDC' in the center, and 'COMMISSARIAT DÉPARTEMENTAL DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE' at the bottom.